

## **Léon Gloden au Conseil « Justice et Affaires intérieures » de l'Union européenne (30.01.2025)**

**Communiqué par : ministère des Affaires intérieures**

Le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a participé à la réunion informelle du Conseil « Justice et Affaires intérieures » (JAI) de l'Union européenne, qui s'est tenue le 30 janvier 2025 à Varsovie.

La réunion a débuté par un débat sur les solutions innovantes en matière de gestion migratoire et d'asile. D'emblée, le ministre Gloden a fait une remarque générale sur la nécessité de rester unis et solidaires entre Etats membres. Comme par le passé, l'Union européenne a démontré que: « Face à des circonstances exceptionnelles, nous sommes prêts à fournir des réponses exceptionnelles. Nos valeurs communes nous unissent face à l'adversité et nous devons les défendre. » Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité de supprimer les contrôles aux frontières intérieures et de mieux contrôler les frontières extérieures de l'UE. Enfin, le ministre s'attache à travailler à la réforme du système de retour et souligne l'importance de la coopération avec les pays tiers afin de parvenir à instaurer une coopération gagnant-gagnant avec nos partenaires.

Lors du déjeuner de travail, les ministres ont échangé sur le renforcement de la préparation de l'UE à toutes sortes de crises et situations d'urgence. Le rapport Niinistö contient de nombreuses recommandations pour renforcer la résilience globale de l'UE. Pour améliorer la rapidité de réaction de l'ERCC (Emergency Response Coordination Center), il pourrait être utile d'inclure directement des experts nationaux ou de travailler avec des officiers de liaison. Compte tenu des défis et des menaces actuels pour la sécurité intérieure de l'UE, les ministres ont dressé un état des lieux de l'évolution de la criminalité et des nouvelles technologies.

En marge du Conseil JAI, le ministre Léon Gloden a rencontré son homologue suisse pour une entrevue bilatérale.